

Procès-verbal Conseil d'administration du mercredi 24 mai 2023

Le conseil d'administration de l'ACEF Rives de Paris s'est réuni le mercredi 24 mai 2023 au **80, Bld Auguste Blanqui 75204 Paris Cédex 13 à 17h30**, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

A la demande de Marc Sauvat, président de l'ACEF Rives de Paris, ce conseil d'administration s'est déroulé en présentiel et en visioconférence.

21 administrateurs (**18 votants** dont 13 présences et 5 pouvoirs)

- **13 présences** :

- | | |
|----------------------|------------------------------------|
| ✓ Marc BAYARD | ✓ Patrice LEBAN (visio) |
| ✓ Brigitte BOISSÉ | ✓ Pascal LÉPÉE (visio) |
| ✓ Cyril DAUTRICHE | ✓ Véronique RAOULT SEVERAC (visio) |
| ✓ Emmanuel DRISS | ✓ Marc SAUVAT |
| ✓ José FERNANDÈS | ✓ Catherine TOFFOLON |
| ✓ Bruno HÉBERT | ✓ Marie-Anne VIGLA |
| ✓ Jean-Claude KERVOT | |

- **5 pouvoirs** :

- ✓ Marc Adraste à Pascal Lépée
- ✓ Stéphane Denoyelle à José Fernandès
- ✓ Patrick Ducome à Cyril Dautriche
- ✓ Carmelo Stagno à Bruno Hébert
- ✓ Jean-René Thibaud à Marc Sauvat

- **1 absence excusée** : Michel Pineau et **2 absences** : Foulo Bassé et Erik Vian

- **Représentants de la banque** : Sandrine Caccamo et Emmanuel Reynier

Ordre du jour du conseil d'administration :

1. **Mot du président**
2. **Approbation du CR du CA du 21 mars 2023**
3. **Point financier**
4. **Point sur les partenaires et le tableau des aides accordées**
5. **Point sur les travaux en cours sur les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur**
6. **Point sur la liste des Administrateurs**
7. **Dates prévisionnelles du prochain CA et des AGO/AGE (exercice 2022)**
8. **Questions diverses**
9. **Conclusion du CA**

Avec un total de 18 votants et représentés (pouvoirs) sur un total de 21 administrateurs, le quorum est atteint et la séance peut débuter à 17h30.

1. Mot du président

Marc, le Président souhaite la bienvenue, remercie les membres présents et excuse les absents. Il fait part du soutien, de tous les administrateurs, apporté à Jean-René Thibaud afin de lui souhaiter une meilleure santé.

Il souligne qu'en termes de communication, plusieurs articles paraîtront prochainement : concernant notamment la remise des prix ACEF aux étudiants de l'Université Paris Cité à laquelle il était présent avec Bruno, ainsi que sa participation au tournoi de football « Challenge Cyril & Boris » organisé par la BAC75N. Enfin, les logos de l'ACEF RdP ont pu être bien visibles lors d'un reportage de TF1/LCI sur une opération de baptêmes de l'air pour les enfants malades à laquelle participait un équipage du CSA de la BA110 Creil.

Marc est content des premiers retours de la part des partenaires suite à sa demande de retours d'informations intégrée dans le mail d'envoi de l'avenant d'aide attribuée par notre ACEF.

Il informe que la FNAS tiendra son AG en juin prochain à Créteil. La Fédération a décidé que dorénavant les Présidents d'ACEF en titre, qui siègent obligatoirement au CA de la FNAS, ne pourraient plus voter au nom de leur ACEF lors de ses AG. Pour ce faire, des « mandataires » devront être désignés parmi les administrateurs de chaque ACEF.

Marc relève que cette nouvelle disposition présentera un coût en termes de frais de déplacement et de fonctionnement, et qu'elle représente également un non-sens car les mandataires ne connaîtront pas le contenu des discussions réalisées en CA FNAS sur les sujets qui seront votés.

2. Approbation du CR du CA du 21 mars 2023

Après connaissance du projet de PV du CA du 21 mars 2023 transmis aux administrateurs avant la réunion, aucune remarque particulière n'est relevée.

Après délibération, le Conseil d'administration valide le procès-verbal du CA du 21 mars 2023, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

3. Point financier

José, le trésorier fait remarquer qu'à ce jour, après relance auprès des comptable et commissaire aux comptes, il est toujours en attente de la certification des comptes. Il ne manquera pas de les relancer au plus vite, afin d'obtenir les éléments nécessaires pour le CA du 07 juin prochain, en charge de les valider avant la tenue de l'AGO du 29 juin.

Tout comme il l'avait exprimé en réunion de Bureau il y a quelques semaines, José fait part de ses inquiétudes sur la démarche en cours de création de nombreux nouveaux partenariats, dans le cadre d'une recherche de développement opérée par la Banque, alors que les nouvelles adhésions ACEF n'augmentent pas dans la même proportion.

Il fait observer qu'à la fin du mois de mai 2023, un total de 260.000 € d'aides financières avaient déjà été octroyées, dont une partie importante pour ces nouveaux partenaires.

Comptant 51.362 adhérents au 23 mai 2023 selon la Banque, nous avons donc un potentiel d'au moins 520.000 € disponibles pour cette année. Nous avons déjà utilisé 50% du budget annuel en 5 mois.

José nous informe que le compte courant ACEF RdP dispose actuellement de 650.000 € de liquidités, plus 76.500 € sur un livret A associatif. La trésorerie de notre ACEF reste favorable, toutefois nous devons conserver une certaine vigilance quant aux montants des aides octroyées à l'avenir. A défaut, cela pourrait avoir un impact sur le budget restant pour nos partenaires historiques qui n'ont pas encore transmis leur demande d'aide pour 2023. Certains le font uniquement en fin d'année, une fois les actions réalisées, plutôt que de manière prospective en début d'année.

Le bilan de l'exercice 2022 affiche quant à lui, un total de plus de 700.000 € de dépenses réalisées, ce qui représente une année « exceptionnelle » en la matière. Parmi les dépenses importantes et « exceptionnelles », il y avait eu la soirée des partenaires du 11 mars 2022 à l'Opéra pour un montant de 200.000 €, et l'aide de 50.000 € octroyée en toute fin d'année pour le voyage des enfants en Laponie.

José précise que nous avons de plus en plus de partenaires, et qu'au-delà de ce que l'on apporte, il faut travailler ensemble pour en obtenir davantage : être plus présents sur le terrain pour les rencontrer et aller chercher les nouvelles entrées en relation (NER) afin d'obtenir le ratio d'adhésions qui devrait en découler.

Emmanuel (BPRI) évoque le fait que plus l'ACEF RdP sera grande, plus elle pourra distribuer d'aides. Il reconnaît que l'absence d'une offre bancaire spécifique réduit l'attrait que l'ACEF avait il y a quelques années. La mise en place d'une offre de prêt immobilier avec un taux au plus juste ne verra finalement pas le jour. Ceci est dû à la réduction des possibilités d'octroi des prêts par le durcissement des conditions d'accès, et la relève des taux actuels.

En réponse à une question sur l'«utilité» des partenariats, il précise que, depuis la mise en place de cette stratégie sur l'ESR, la BPRI est devenue la première banque sur la distribution des prêts aux étudiants. La BPRI confirme maintenir son travail de concert avec son ACEF, car grâce à elle, la BPRI est reconnue comme la banque du Service Public. Elle poursuivra donc son travail sur les prochaines offres en faveur des adhérents ACEF.

La Banque a gagné 350 nouveaux clients adhérents ACEF depuis le début de l'année en net (pour atteindre un total de 51.362 adhérents ACEF RdP en date du 23 mai 2023).

Marc souligne que le vrai challenge est d'avoir du monde sur le terrain depuis que les équipes de conquête et partenariats de la Banque Populaire se sont fortement réduites.

Il n'y a actuellement plus que deux animateurs pour tout le secteur Rives de Paris : Ingrid reste, mais José Da Silva part sur Bordeaux. Elodie Duarte (ancienne des équipes de conquête) renforce Ingrid depuis début avril. Notre président Marc a pu la rencontrer dernièrement avec Ingrid.

Elodie et Ingrid seront probablement en binôme sur les départements du 91 et du 94.

Une troisième animatrice arrivera prochainement : Sandrine Lebrun, qui s'occupera du 75 et du 92.

Trois autres animateurs sont en attente de recrutement, pour s'occuper des autres départements de Rives de Paris.

José Da Silva s'occupait en particulier de l'Oise et du Val d'Oise, Sandrine C. et Emmanuel R. coordonnent toujours les opérations sur ces départements pour la Banque.

Emmanuel (BPRI) souligne donc la future remontée en puissance des animateurs conquête et partenariats de la Banque, qui après une chute drastique durant ces dernières années, permettra de repasser de deux à six animateurs institutionnels, avec des départements bien identifiés pour chacun.

Notre trésorier José confirme que les personnels des agences bancaires locales, qu'il côtoie régulièrement, regrettent de ne plus être sollicités pour aller sur le terrain et rencontrer les personnels des partenaires.

Emmanuel (BPRI) indique qu'un point sera fait prochainement avec Géraldine Bélanger, la nouvelle Directrice du Développement, en vue de la mise en place d'une nouvelle offre en matière de compte bancaire dédié aux associations partenaires de l'ACEF, avec un moyen de paiement adapté.

4. Point sur les partenaires et le tableau des aides accordées

Marc rappelle pour mémoire la procédure de votes pour la validation des dossiers de demandes d'aides en cours, en se connectant sur le site dans la partie réservée aux administrateurs.

Une fois le dossier étudié par le Bureau, qui propose alors un montant maximum possible d'aides, les administrateurs ont 15 jours pour voter (pour/abstention/contre). Passé ce délai et selon les résultats, l'aide peut alors être octroyée sans avoir à être retardée par l'attente de tenue du CA suivant.

José précise que dorénavant c'est lui qui renseigne la date de réalisation des virements dans le tableau. Au vu des virements qu'il a effectués aux partenaires depuis ces derniers mois, il a constaté qu'un grand nombre de partenaires n'ont pas de compte à la Banque Populaire. Cela fait suite à l'arrêt d'envoi d'un simple chèque dont la banque d'encaissement par les partenaires n'était pas connue. La traçabilité de la bonne exécution du règlement s'en retrouve également assurée, et les partenaires ne peuvent plus semer le doute sur la bonne transmission du chèque servant d'aide.

Emmanuel Driss fait part de son étonnement que certains partenaires ne soient pas client de la Banque BPRI.

José fait remarquer que l'on ne peut obliger les partenaires à changer leur domiciliation bancaire, mais que toutefois des démarches peuvent être entreprises pour les inciter à y procéder.

En effet, pour être adhérent ACEF, un particulier doit obligatoirement avoir un compte ouvert à la BPRI afin que sa cotisation ACEF puisse y être débitée. Mais ce n'est pas le cas des associations et établissements partenaires qui n'ont pas de cotisation à régler. Ils ne peuvent donc qu'être invités à avoir un compte à la BPRI dans le cadre du partenariat avec l'ACEF RdP.

Marc souligne le fait que pour certains organismes institutionnels, il n'est pas possible de leur faire changer de domiciliation bancaire mais qu'en revanche, il n'en va pas de même pour de nombreuses associations loi 1901 qui pourraient être libres d'en changer ; surtout lorsqu'il s'agit d'associations civiles, voire de simples associations créées pour couvrir les activités sportives de quelques, voire d'un seul personnel participant à des compétitions.

Marc demande que lorsque les administrateurs rencontrent des partenaires, il conviendrait de le leur rappeler.

Le président propose donc la constitution d'un groupe de travail au sein de notre ACEF, qui sera chargé d'identifier les partenaires susceptibles de pouvoir changer de Banque. Voire de pouvoir y ouvrir un compte en tant que second compte bancaire. L'étude sera en particulier réalisée pour les associations civiles libres de leur choix.

Aides financières à valider par le CA :

- ✓ Janvier 2023 :
 - Attente reconduite pour le dossier de la DGGN/Bureau sports, qui a annoncé souhaiter constituer une nouvelle amicale.
- ✓ Avril 2023 :
 - 10 000 € pour l'ENS Paris-Saclay : projet sportif annuel d'intégration le 1^{er} week-end d'octobre 2023 à Vichy – concernant 140 à 160 étudiants. Volonté de l'ENS d'y intégrer d'autres partenaires de l'ACEF RdP de l'Essonne ;
 - 6 000 € pour l'Amicale de la Police aux frontières d'Orly ;
 - 10 000 € pour Pompiers Raid Aventure.
- ✓ Mai 2023 :
 - 10 000 € pour l'Association sportive des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne ;
 - 41 500 € (9 x 3.000 € + 10 000 € + 4 500 €) pour la Fondation Université Paris Cité ;
 - 2 900 € pour l'Amicale de la Musique de la Garde Républicaine.

Après délibération, le Conseil d'administration valide l'octroi des aides financières indiquées supra à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

A noter que suite au déménagement de l'ENS Paris-Saclay de Cachan à Saclay, ce partenaire se retrouve dorénavant sur le territoire de l'ACEF Val de France. S'agissant d'un partenariat historique avec notre ACEF, et qui ne semble ne pas intéresser Val de France, nous avons pu continuer à les aider.

Certes, il arrive que l'un de nos partenaires soit récupéré par une autre ACEF, à l'image de l'EOGN il y a quelques années. Mais en contrepartie, nous avons récupéré le partenaire de la Section de Recherche de Paris (DGGN), qui est sur le territoire de la BRED ne souhaitant plus les soutenir.

Le tout est que cela se fasse en parfaite entente entre les ACEF et les Banques.

5. Point sur les travaux en cours sur les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur

Marc informe les administrateurs que les Statuts ont été travaillés puis validés par la FNAS. Seul Cyril (secrétaire adjoint) a identifié quelques coquilles mineures qui seront corrigées. Le document final sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire pour validation.

Concernant le Règlement Intérieur, Marc fait part du travail déjà effectué par Michel Pineau et Stéphane Denoyelle avec la Banque. Cyril les a rejoint depuis et une version finale sera proposée pour le prochain CA du 07 juin 2023.

Marc précise que la FNAS souhaitait établir un Règlement Intérieur commun à toutes les ACEF, comme cela a été imposé pour les Statuts, mais qu'il a réussi à les en dissuader. Ainsi, nous aurons notre propre Règlement Intérieur et il n'y aura pas de changement opéré par la Fédération.
Une fois validé par le CA du 07 juin prochain, le Règlement Intérieur sera présenté pour ratification durant l'AGO du 29 juin.

6. Point sur la liste des Administrateurs

Une nouvelle liste des Administrateurs a été initiée par Cyril pour servir de mise à jour. Elle sera prochainement réactualisée sur notre site par Agnès en remplacement des deux actuellement présentes en ligne. Le sujet des délégations départementales défini il y a plusieurs années devra être revu. Nous sommes actuellement 21 administrateurs, pour un maximum de 24 prévus par nos Statuts.

7. Dates prévisionnelles du prochain CA et des AGO/AGE (exercice 2022)

Les administrateurs recevront prochainement la convocation accompagnée de l'ordre du jour pour :

- le prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le Mercredi 07 juin 2023 ;
- l'AGO et l'AGE qui se tiendront le Jeudi 29 juin 2023 (*nous attendant à ce que la première AGE convoquée pour le 13 juin ne puisse atteindre le quorum des 50% d'adhérents présents*).

Ces réunions se tiendront à partir de 17h30 au siège de l'ACEF RdP au 80, Boulevard Auguste Blanqui, 75013 PARIS. Un petit buffet d'accueil sera éventuellement mis en place le 29 juin.

8. Questions diverses

- ✓ Marc fait remarquer que nous pouvons être très satisfaits du nombre d'adhérents atteint par notre ACEF, devenue la première ACEF en France en 2022 en terme de nouvelles adhésions. Ceci est le fruit du travail en commun des administrateurs de notre ACEF et des collaborateurs de la Banque Populaire Rives de Paris. L'ACEF RdP comptait 51 243 adhérents à la fin avril 2023 et à ce jour, elle en compte 51 362.

Ce chiffre ne pourra que progresser encore avec les possibles prochaines offres en cours d'élaboration par la Banque, en particulier le pack pour les associations ainsi que le travail des nouvelles équipes de conquête.

- ✓ Patrice Leban évoque sa participation à une récente manifestation où goodies ACEF RdP ont fait la joie des enfants présents. Marc souhaiterait que des photos et informations soient transmises à Vanessa pour qu'elle puisse rédiger un article.

9. Conclusion du CA

Le Président remercie l'ensemble des membres présents et en visioconférence, puis clôture la séance à 19h10.

Le Président,



Marc Sauvat

La Secrétaire générale,



Brigitte Boissé